



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

INDIVA FAIT SA PREMIÈRE LIVRAISON DE CANNABIS AU QUÉBEC

Les variétés White Russian et Jack Herer seront en vente dans les succursales de la SDQC sous forme de fleurs séchées et de preroulés

LONDON, Ontario, le 14 janvier 2020. – C’est avec fierté qu’Indiva Limited (l’« **entreprise** » ou « **Indiva** ») (TSXV: NDVA) (OTCQX: NDVAF) annonce qu’elle a livré son premier lot de produits de cannabis de première qualité à la Société québécoise du cannabis (« **SDQC** »). Cette première livraison comprend des fleurs séchées et des preroulés des variétés White Russian et Jack Herer.

« Nous sommes contents de cette première de nombreuses livraisons à destination de la belle province, a déclaré Niel Marotta, président et chef de la direction d’Indiva. Nous avons hâte de répondre aux demandes du marché québécois avec l’arrivée prochaine d’autres variétés classiques. »

Les produits White Russian et Jack Herer d’INDIVA^{MC} sont disponibles en magasin aujourd’hui et seront disponibles en ligne dans un proche avenir.

À PROPOS D’INDIVA

Les produits de cannabis vendus sous les marques Indiva constituent une référence en matière de qualité et d’innovation. Nous avons l’ambition d’offrir nos produits exceptionnels aux Canadiens et aux amateurs de cannabis du monde entier, là où la loi le permet. L’installation de production d’Indiva, située à London, en Ontario, comprend une culture artisanale et un espace d’extraction et de transformation, qui peut traiter jusqu’à 70 tonnes de biomasse chaque année. C’est là que nous confectionnons nos produits comestibles à base de cannabis, dont la grande qualité et l’innocuité ne sont plus à prouver. Au Canada, Indiva produira et distribuera, par voie de licences ou de coentreprises, le chocolat primé Bhang®, le sucre Ruby®, le sel Sapphire^{MC}, Gems^{MC} et d’autres produits dérivés du cannabis. [Cliquez ici pour nous suivre sur les réseaux sociaux](#) et [ici pour en savoir plus sur notre entreprise et nos produits.](#)

RENSEIGNEMENTS POUR LES MÉDIAS

Kate Abernathy

Vice-présidente, Communications

Téléphone : 613-296-5764

Courriel : kabernathy@Indiva.com

RENSEIGNEMENTS POUR LES INVESTISSEURS

Steve Low

Relations avec les investisseurs

Téléphone : 647-620-5101

Courriel : slow@Indiva.com

MISE EN GARDE

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la justesse ou à l'exactitude du présent communiqué et n'en ont d'aucune manière approuvé le contenu.

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent de l'information prospective; ils concernent des événements ou des résultats futurs. Les mots comme « pouvoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « croire », « compter », « projeté » et « estimé » et les expressions ou formulations similaires qui se rapportent à des éléments qui ne sont pas des faits historiques indiquent la présence d'information prospective. Ces énoncés reposent sur les convictions et les hypothèses actuelles des parties prenantes quant au dénouement et à la chronologie des événements futurs concernés. Les résultats réels pourraient différer grandement des prévisions. Le présent communiqué, en particulier, comprend de l'information prospective portant sur les activités et les produits futurs de l'entreprise, son expansion dans d'autres marchés, des modifications aux lois et règlements du Canada et d'autres pays, et le respect par l'entreprise des règlements applicables. Différents facteurs et diverses hypothèses sont généralement utilisés pour tirer les conclusions ou faire les prévisions et les projections figurant dans l'information prospective. Ces facteurs et ces hypothèses sont fondés sur les renseignements dont disposent actuellement les parties. Parmi les hypothèses et les facteurs pertinents, mentionnons notamment la capacité des parties d'obtenir les approbations et les permis nécessaires des autorités de réglementation et d'autres tiers, ainsi que les autres risques associés aux activités des entités réglementées dans l'industrie du cannabis. L'information prospective contenue dans ce communiqué est formulée en date de la présente, et les parties n'ont aucune obligation de la mettre à jour ou de la réviser à la lumière de faits nouveaux ou d'événements futurs, à moins d'y être tenues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. En raison des risques, des incertitudes et des hypothèses indissociables de la nature de l'information prospective, les investisseurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les déclarations qui précèdent visent expressément toute information prospective contenue dans le présent communiqué.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières aux États-Unis. Les titres ne sont pas et ne seront pas inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version à jour (la « Loi de 1933 »), ni en vertu de la loi sur les valeurs mobilières de quelque État que ce soit. Ils ne peuvent pas être offerts ni vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis sans être inscrits ou dispensés des exigences d'inscription en vertu de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières étatiques des États-Unis. Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines ni à la diffusion aux États-Unis. Le non-respect de cette restriction peut contrevenir aux lois américaines sur les valeurs mobilières.